DEPARTEMENT DES YVELINES Arrondissement de RAMBOUILLET Canton d'AUBERGENVILLE COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI Envoyé en préfecture le 14/06/2022 Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le

ID: 078-217800341-20220609-2022JUIN01-DE

N°	MOIS	ANNEE
01	JUIN	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an Deux mille vingt-deux, le 9 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi. Les débats sont retransmis en vidéo.

Étaient présents : M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, M JAMOT, MME SCHMIT, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU

Etaient absents excusés: M DE LAROCHE a donné pouvoir à M. BERTHON

Mme COURREGE a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes: Mme PATIN, Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	11	Date de la convocation	1er juin 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	1er juin 2022

Objet: PRIX DES REPAS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2022-2023

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du prix de la restauration scolaire pour l'année 2022-2023.

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas augmenter les tarifs des repas de la restauration scolaire pour l'année 2022/2023

- 4,70 € pour les enfants d'Auteuil-le-Roi permanents
- 5,50 € pour les enfants d'Auteuil-le-Roi occasionnels
- 4,90 € pour les enfants extérieurs permanents
- 5,70 € pour les enfants extérieurs occasionnels.
- 1.20 € pour les enfants qui ont un P.A.I

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 13 voix POUR approuve les tarifs de la restauration scolaire 2022-2023

Dit que la présente délibération sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet, à Monsieur le comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire, Marie-Christine CHAVILLON